

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce quatrième jour du mois d'octobre deux mille dix (4 octobre 2010) à 19 h 30 au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire trésorière, est aussi présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Octobre 2010

7. Adoption du règlement 399-2010 modifiant le règlement 363-2008 décrétant des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout, de drainage et d'éclairage de rue de la Place Louis-Denis et autorisant un emprunt de 1 429 542 \$ à ces fins

8. Place aux Jeunes – Aide financière 2010

9. Infoteck – Banque de temps pour soutien technique

10. Octroi de contrat – Fourniture de sable (abrasif)

11. Octroi de contrat – Fourniture de sel déglaçant

12 Place Louis-Denis – Décompte N°4 – Réception définitive des ouvrages

13. Mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II – Directive de changement GC-12

14. Demande de dérogation mineure – Monsieur Michel Bournival

15. Octroi de contrat – Entretien piste de ski de fond

16. Octroi de contrat – Déneigement du secteur Lac Robert

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

17. Octroi de contrat - Collecte des ordures pour l'année 2011 – Secteur Lac Robert

18. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Anselme-Bourassa

19. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Premier versement

20. Varia

20.1 Motion de félicitations – Service des Loisirs - Tournoi de golf

20.2 Motion de félicitations – Comité culturel – Journée de la Culture

20.3 Motion de félicitations – Concours Maisons Fleuries

Période de questions

21. Levée de l'assemblée

2010-10-330 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point VARIA ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il informe les gens présents que la municipalité a tenu une soirée d'information, le lundi le 27 septembre sur la réglementation du traitement des eaux usées pour les secteurs Lac des Érables, Lac Bourassa, Lac Robert, environ 40 résidents y ont assisté. Le but était de les informer pour qu'ils puissent se conformer à cette réglementation. Nous proposons une aide financière de 500 \$ payable à la fin des travaux d'ici décembre 2012.

Concernant le dossier de l'hôtel de ville, ce dernier chemine toujours par contre il est assuré que nous allons prendre du retard sur l'échéancier de notre déménagement qui était prévu pour juillet 2011. Ceci risque de nous reporter à l'automne 2011.

Les travaux à la caisse populaire afin de relocaliser la bibliothèque du secteur de Saint-Thomas sont terminés depuis vendredi 1^{er} octobre. Nous sommes donc prêts à faire le déménagement dans les prochains jours. Les travaux de rénovation de la bâtisse loisirs/Aféas débiteront aussitôt que nous aurons reçu les soumissions.

Nous avons reçu plusieurs plaintes concernant le pavage défectueux de certaines de nos routes. Nous tenterons d'ici la fin du mois d'y remédier le plus possible.

Nous n'avons pas encore remplacé le directeur technique nous espérons toujours de le combler dans les prochains jours.

Relativement aux odeurs, le groupe de travail de la régie a visité le site de Lachenaie et ils en sont revenus avec des propositions qui pourraient possiblement atténuer les mauvaises odeurs. Dossier à suivre.

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

Tel que mentionné dans le nouvelliste la Résidence Santé Les Grès risque d'être fermée temporairement.

Juste un petit rappel pour vous mentionner que tous les matériaux que vous allez porter à l'écocentre c'est gratuit.

Nous sommes à regarder pour régler nos limites de vitesse partout sur notre territoire

Nous avons pris beaucoup de retard concernant le dossier du plan d'urbanisme. Cela est principalement dû à la concordance des règlements s'y rattachant. La consultation est donc encore une fois reportée au début de l'année 2011.

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2010 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2010-10-331 EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2010 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 04-10-2010 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

2010-10-332 EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 04-10-2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

2010-10-333 Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver les déboursés de septembre 2010 totalisant 110 906,52 \$.

Il est de plus résolu d'approuver les comptes à payer au 30 septembre 2010 au montant de 56 822,23 \$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Groupe Qualitas - Contrôle qualitatif - Développement domiciliaire rue des Seigneurs - Phase IV

2010-10-334 Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 1009063 pour un montant total de 1 695,53 \$ à Groupe Qualitas, pour le contrôle qualitatif relativement au projet domiciliaire - rue des Seigneurs - Phase IV (rés. 2010-09-316).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources Humaines inc. - Honoraires professionnels

2010-10-335 Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer les factures # 2867 et # 2874 pour un montant total de 2 008,04 \$ à Claude Grenier Ressources Humaines inc., pour des honoraires professionnels relativement au processus de sélection pour le poste de directeur technique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Environnement McM inc. - Honoraires professionnels

2010-10-336 Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer un montant de 767,55 \$ à Environnement McM inc. pour les honoraires professionnels relativement à la mesure des boues des étangs aérés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

BPR-Infrastructure inc. - Honoraires professionnels - Développement domiciliaire R. Pellerin (Place du Moulin)

2010-10-337 Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer un montant de 15 115,67 \$ à BPR-Infrastructure inc. pour les honoraires professionnels relativement à la surveillance bureau et chantier du développement domiciliaire R. Pellerin (Place du Moulin) (rés. 2010-05-195).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Consultants MESAR inc. - Honoraires professionnels - Développement domiciliaire rue François-Chrétien - Phase III

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

2010-10-338 Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer un montant de 846,56 \$ à Consultants MESAR inc. pour les honoraires professionnels relativement la production des plans TQC du projet du développement domiciliaire rue François-Chrétien - Phase III (rés. 2010-04-141).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Toitures Termotech - Toiture salle Communautaire

2010-10-339 Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer un montant de 3 911,12 \$ à Toitures Termotech pour l'ajustement des superficies de la toiture de la salle communautaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits - Octobre 2010

7. Adoption du règlement 399-2010 modifiant le règlement 363-2008 décrétant des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout, de drainage et d'éclairage de rue de la Place Louis-Denis et autorisant un emprunt de 1 429 542 \$ à ces fins

CONSIDÉRANT que le règlement 363-2008 décrétant des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout, de drainage et d'éclairage de rue de la Place Louis-Denis et autorisant un emprunt de **1 429 542 \$** à ces fins est entré en vigueur le 18 mars 2008;

CONSIDÉRANT que certains terrains ont des forment irrégulières ou forment des coins de rue et qu'il y a lieu de corriger la répartition de la taxe d'amélioration de ces terrains;

CONSIDÉRANT que des terrains ont leur façade sur le rang des Dalles et qu'ils doivent être exclus du projet. De même que l'emprise d'Hydro-Québec et le terrain qui a été cédé à la municipalité comme contribution de parc;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion pour présenter ce règlement a régulièrement été donné lors de la séance régulière du 13 septembre 2010;

2010-10-340 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 399-2010 modifiant le règlement 363-2008 décrétant des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout, de drainage et d'éclairage de la rue Place Louis-Denis et autorisant un emprunt de 1 429 542 \$ à ces fins, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

8. Place aux Jeunes - Aide financière 2010

2010-10-341 Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de verser un montant de 200 \$ à Place aux Jeunes à titre d'aide financière pour l'année 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Infoteck - Banque de temps pour soutien technique

2010-10-342 Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle la banque de temps de 20 heures pour le soutien technique informatique auprès d'Infoteck au montant de 1 239,37 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Octroi de contrat - Fourniture de sable (abrasif)

CONSIDÉRANT que la municipalité avait demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable abrasif;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une soumission;

2010-10-343 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat pour la fourniture de 3 500 tonnes métriques de sable (abrasif) à Louis Boucher pour un montant total de 14 814,84 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Octroi de contrat - Fourniture de sel déglaçant

CONSIDÉRANT que la municipalité avait demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sel déglaçant;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues à savoir :

Soumissionnaires	Prix
Mines Seleine	73 133,97 \$
Sel Warwick	74 271,75 \$
Sel Frigon	72 005,22 \$

2010-10-344 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat pour la fourniture de 800 tonnes métriques de sel déglaçant à Sel Frigon pour un montant total de 72 005,22 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

12 Place Louis-Denis - Décompte N°4 - Réception définitive des ouvrages

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Consultants MESAR inc. à l'effet de libérer la retenue contractuelle de 5 %, puisque suite à l'inspection des travaux, aucune déficience ou anomalie n'a été soulignée et aussi de prononcer la réception définitive des ouvrages;

2010-10-345 EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la recommandation de paiement du décompte N°4 présenté par l'entrepreneur Construction Yvan Boisvert inc. au montant de 47 931,83 représentant la retenue contractuelle de 5% en plus des taxes pour le développement domiciliaire de la Place Louis-Denis. Il est de plus résolu de prononcer la réception définitive des ouvrages.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Mise à niveau des infrastructures d'eau potable - Phase II - Directive de changement GC-12

CONSIDÉRANT que des travaux supplémentaires ont été nécessaires au réservoir Bellemare relativement au nettoyage du réservoir avant de procéder à l'étanchéisation de ce dernier et que certains équipements étaient corrodés;

2010-10-346 EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la directive de changement GC-12 relativement à des travaux supplémentaires au réservoir Bellemare pour un montant total de 64 787,91 \$ en plus des taxes dans le cadre de la mise à niveau des infrastructures d'eau potable - Phase II.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Demande de dérogation mineure - Monsieur Michel Bournival

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Michel Bournival consiste à permettre la construction d'un garage d'une hauteur de 15 pieds, au lieu de 12 pieds, tel que prescrit à l'article 77 du règlement de zonage 234-90, sur le lot 2 731 872, de la zone Af-11;

CONSIDÉRANT que la demande consiste également à permettre la construction du garage à l'intérieur de la cour avant, contrevenant à l'article 34 du règlement de zonage 234-90, interdisant la construction d'un bâtiment secondaire à l'intérieur de la marge avant ;

CONSIDÉRANT que le bâtiment principal est éloigné de la rue et qu'accepter la construction d'un garage de la même hauteur que le bâtiment principal ne causerait pas de préjudice au voisinage;

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

CONSIDÉRANT que telle construction à la même hauteur que le bâtiment principal ne contrevient pas au Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que l'espace sur le terrain présente de nombreuses possibilités de construction dans la marge latérale ou arrière;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au Conseil d'accepter que la hauteur du garage soit à 15 pieds et ne recommande pas au Conseil d'accepter que le garage soit érigé dans la marge avant;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure.

2010-10-347 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jocelyn Isabelle, appuyé de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure à l'effet de permettre une hauteur de 15 pieds pour le bâtiment secondaire (garage), mais refuse la demande de dérogation mineure concernant l'emplacement en marge avant dudit garage, telle que déposées par monsieur Michel Bournival et concernant le lot 2 731 872, zone Af-11.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Octroi de contrat - Entretien piste de ski de fond

2010-10-348 Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'entretien de la piste de ski de fond pour l'hiver 2010-2011, selon les termes du devis #4 intitulé *Contrat et cahier de charges pour la préparation et l'entretien de la piste de ski de fond - Hiver 2010-2011* à monsieur René Paquette et ce, au montant de 6 494,60 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Octroi de contrat - Déneigement du secteur Lac Robert

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales* une municipalité locale peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains;

2010-10-349 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat de déneigement des rues du secteur du Lac Robert (Christian, Jean, Guillemette et Roland) pour la saison hivernale 2010-2011 à Rolland Bouchard & fils pour un montant de 14 400 \$ taxes incluses. Cette dépense sera répartie aux 48 propriétaires concernées sur le compte de taxes de l'année 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

17. Octroi de contrat - Collecte des ordures pour l'année 2011 - Secteur Lac Robert

2010-10-350 Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat pour la collecte des ordures ménagères dans le secteur Lac Robert (rues Jean, Christian et Guillemette) à monsieur Yves Raymond au montant de 313,84 \$ par collecte, pour 37 collectes pour un total de 11 612,08 \$, mais payé à la semaine à raison de 223,31 \$. Le montant de ce contrat sera facturé aux gens du secteur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Demande de remboursement - Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Anselme-Bourassa

CONSIDÉRANT la lettre de la ministre des Transports datée du 16 juillet 2010 par laquelle elle accordait une aide financière de 5 000 \$ pour des travaux d'amélioration du drainage pluviale de la rue Anselme-Bourassa;

2010-10-351 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Anselme-Bourassa (drainage pluviale) pour un montant subventionné de 45 114,61 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Demande de remboursement - Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Premier versement

CONSIDÉRANT la lettre de la ministre des Transports datée du 16 juillet 2010 par laquelle elle accordait une aide financière de 20 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour des travaux d'amélioration, entre autres, de la rue Anselme-Bourassa;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 8 000 \$ était valable pour l'exercice financier 2010-2011;

2010-10-352 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les dépenses pour les travaux de drainage pluviale exécutés sur la rue Anselme-Bourassa pour un montant subventionné de 45 114,61 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Varia

20.1 Motion de félicitations - Service des Loisirs - Tournoi de golf

2010-10-353

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations au Service des Loisirs pour la tenue de la 7^e édition du Tournoi de golf. Encore cette année, cette activité a connu un grand succès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20.2 Motion de félicitations - Comité culturel - Journée de la Culture

2010-10-354

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations au Comité culturel pour la tenue de la 1^{ère} édition de la Journée de la Culture le 26 septembre dernier. Ce fut une journée remplie d'activités qui pave la voie pour les prochaines années.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20.3 Motion de félicitations - Concours Maisons Fleuries

2010-10-355

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations aux vingt (20) récipiendaires qui ont reçu une mention spéciale pour leur aménagement dans le cadre du concours « Maisons Fleuries 2010 » ainsi qu'au Comité d'embellissement, pour leur travail à embellir la municipalité et aussi pour les magnifiques paniers fleuries.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 00

Fin : 20 h 18

21. Levée de l'assemblée

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

2010-10-356 Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 18.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière